



الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

POLITIQUE ADM EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Par : Jamal EL BLIDI

ADM

POLITIQUE ADM EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le présent article a pour objet de cadrer la réflexion d'ADM en matière d'intégration des concepts du développement durable et de faire de lui un axe fort du positionnement de la société dans ses composantes environnementales, économiques et sociétales. Il résumera la démarche préconisée pour définir la porte de la charte DD d'ADM, son cadre d'action ainsi que l'éventail des actions menées dans ces diverses directions au titre de l'année 2009.

1. QUELQUES NOTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le concept de développement durable a une trentaine d'années mais le terme apparaît pour la première fois en 1987 dans un rapport de l'ONU, le rapport Brundtland. Le concept part du principe qu'on ne peut assurer un développement continu sans se préoccuper de l'état de l'environnement et de la qualité de vie des hommes.

« Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins »

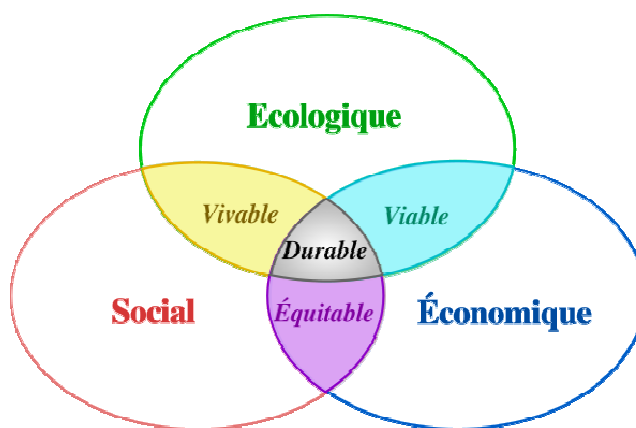


Schéma du développement durable : à la confluence de trois préoccupations, dites "les trois piliers du développement durable".

2. ADM ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE, OU EN EST-ON ?

Depuis sa création en 1989, le savoir faire d'ADM a progressivement intégré les objectifs environnementaux, puis sociaux et économiques jusqu'à se faire porteur d'une vision globale et intégratrice des concepts du développement durable. Ce positionnement apparaît dans les pratiques quotidiennes d'ADM :

Pratique 1 : Prise en compte des préoccupations environnementales

Durant les différentes phases de réalisation d'une infrastructure autoroutière, la prise en compte par ADM des préoccupations environnementales dépasse le cadre technique et réglementaire pour intégrer une logique de prévention des risques liés aux problèmes environnementaux. Ainsi, la phase d'avant projet inclut l'étude d'impact sur l'environnement et, en élaborant le projet définitif, ainsi que dans la phase construction, ADM s'efforce d'aller au-delà des recommandations de l'étude.

L'optimisation du calage du tracé de l'autoroute, la limitation maximale des déboisements, la réduction significative de l'emprise autoroutière, la collecte et le traitement des eaux de ruissellement se déversant dans les oueds sont des aspects ordinaires des constructions d'autoroutes. Par contre, la sauvegarde des ressources naturelles et le développement des espèces végétales natives témoignent concrètement de la

volonté d'ADM de faire plus en recherchant les solutions techniques les plus respectueuses des paysages, du milieu naturel et de l'environnement au sens large.

L'exploitation des autoroutes intègre également la dimension environnementale par l'apport de solutions telles que :

- Le suivi environnemental pendant la phase exploitation des actions issues de l'étude d'impact et entreprises durant la phase construction de l'infrastructure ;
- La lutte contre l'érosion par le reboisement des talus ;
- La protection de l'autoroute et la réalisation d'effet de masque par la mise en place de haie vive le long de certaines sections autoroutières ;
- L'atténuation du phénomène d'éblouissement des phares par la plantation des terres pleins centraux ;
- L'aménagement paysager des points singuliers (principaux échangeurs; gares de péage et aires de service)

Pratique 2 : Satisfaction des attentes des usagers

Le déploiement du système de management de la qualité, en priorité dans le domaine d'exploitation, a permis d'améliorer la qualité de service rendue à l'utilisateur.

Par une démarche d'amélioration continue, la société entend ainsi :

- *Assurer la fluidité de trafic et améliorer la sécurité*
- *Offrir un service performant, en matière de confort*
- *Diversifier les moyens de paiement*
- *Assurer une écoute active des clients*

Pratique 3 : Développement de partenariat avec les parties intéressées et création des synergies avec les territoires desservis

Une meilleure intégration des infrastructures dans son environnement nécessite la création de partenariats et des synergies avec les acteurs agissant dans les territoires desservis. Généralement, ces partenariats s'organisent autour de questions de protection ou de mise en valeur de l'environnement, de sécurité, d'ordre social vis-à-vis des populations locales. C'est par exemple le cas du partenariat noué entre ADM et la Fondation Mohamed VI dans le programme « Eco-Ecoles », ce dernier a pour objectif l'information, la sensibilisation et l'éducation des jeunes dans le domaine de la protection de l'environnement et la formation des enseignants à des pratiques pédagogiques innovatrices. L'objectif de ce programme est aussi d'apprendre aux élèves à intégrer l'autoroute dans leur environnement proche et à maîtriser les principes de sécurité en liaison avec la circulation autoroutière. Parallèlement, ADM soutient les établissements scolaires concernés par des travaux d'aménagement ou des équipements scolaires.

D'autres partenariats ont été créés :

- Avec la maison de l'artisan dans le cadre de l'organisation des journées d'exposition des produits d'artisanats au niveau des aires de service du réseau ;
- Avec le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) ;
- Avec les Eaux et Forêts, pour la réalisation des travaux de reboisement de compensation des surfaces déboisées suite aux passages des autoroutes ;
-etc.

3. QUELS SONT LES ENJEUX DE S'ENGAGER DANS DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, un moyen de se positionner

Dans le contexte actuel de recherche de nouvelles activités, il est nécessaire pour ADM de présenter l'image d'entreprise forte en se positionnant de manière claire sur le développement durable : en faisant valoir ses spécificités et en affichant ses objectifs. Ce positionnement de ADM pourra se faire via la communication sur les actions entreprises par d'ADM en la matière.

Le développement durable, un outil fédérateur en interne

Le développement durable ne se réduit pas à la somme d'actions conduites dans le domaine environnemental, social ou économique. Le développement durable vise aussi le renforcement d'une identité commune au sein de l'entreprise et à la construction d'une image propre de l'entreprise. Le développement durable déborde les découpages fonctionnels classiques. Il est par essence un thème fédérateur.

Le développement durable, un moyen de développer des synergies avec les territoires traversés et les populations locales

L'autoroute est toujours mal acceptée par les riverains et les populations rurales mitoyennes, elle est considérée comme un élément perturbateur du milieu naturel avec tout ce que sa présence induit en termes des d'expropriation de terrain, de génération des pollutions, de séparation et de découpage.

Cette inacceptation de l'autoroute auprès des riverains est manifestée par des actions de vandalisme, de jet des pierres et des déchets à l'intérieur de l'emprise autoroutière et de traversées de piétons ce qui met en danger la sécurité des usagers autoroutiers et engendre des coûts de réparation des dégâts de vandalisme sur les équipements de l'autoroute (clôtures, panneaux de signalisation,...etc.)

En s'inscrivant dans une démarche du Développement Durable, ADM pourrait engager des concertations avec les riverains pour concrétiser des projets à un maximum des retombées positives pour le territoire traversé par l'autoroute : on peut citer la reconstitution des infrastructures collectives (écoles, mosquées, hôpitaux ...etc.), l'ajout de nombreux passages et passerelles et l'ouverture de pistes parallèles au tracé pour permettre une liaison confortable entre les riverains de l'autoroute, l'amené de l'eau potable et l'électrification des douars très proches des aires de service et des gares de péage, ...etc.

Cette participation et intégration de la population locale sont garantes de l'expression et de la prise en compte de tous les problèmes des riverains liés à l'implantation de l'autoroute, qu'elles aboutissent ou non à un consensus global, elles apparaissent la clef de l'acceptation sociale de l'autoroute par les riverains.

4. BENCHMARK

Expérience Française

En 2002, un groupe de travail a été désigné au sein de l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes et d'ouvrages à péages (ASFA). Ce groupe de travail a abouti à la rédaction d'un document commun. Ce document permet de manifester la volonté du secteur autoroutier de faire du développement durable un axe fort de positionnement.

Cette démarche s'est déroulée en deux étapes :

- L'identification de bonnes pratiques, internes et externes, susceptibles d'être adoptées dans une politique commune de développement durable ;
- L'identification des attentes des principaux partenaires ou « parties prenantes » des sociétés concessionnaires d'autoroutes. Ainsi, plus de 40 personnalités, représentant 30 organismes extérieurs au monde autoroutier ont été interrogées.

Six thèmes ont été identifiés comme pouvant permettre de passer de la politique aux engagements (la gestion responsable de l'environnement, le client au coeur des préoccupations, le péage, instrument de développement durable, l'autoroute acteur de la politique des transports, le développement de nouveaux partenariats, la valorisation des ressources humaines). Le travail de réflexion engagé sur chacun de ces six thèmes a permis de définir 21 engagements en faveur d'un mode de fonctionnement et de développement du secteur autoroutier concédé respectueux du monde présent et futur, plus efficace économiquement, plus humain et plus équitable socialement, plus durable au plan environnemental.

Cette réflexion, menée dans le cadre de l'ASFA, a permis de mettre en place en 2002 une cinquantaine d'indicateurs développement durable propres au secteur autoroutier, indicateurs communs à l'ensemble des sociétés d'autoroutes ce qui permet d'établir des comparaisons et de fixer des axes généraux de progression. Chaque société s'est engagée à fournir annuellement l'ensemble de ces indicateurs à l'ASFA.

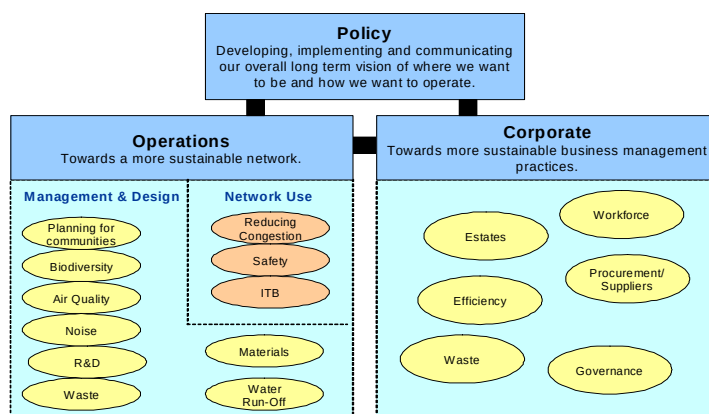
Expérience Britannique

La démarche DD des autoroutes britanniques s'inscrit dans le cadre de l'approche globale du gouvernement britannique en matière du développement durable cherchant à permettre à toutes les personnes dans le monde de satisfaire leurs besoins fondamentaux et bénéficier d'une meilleure qualité de vie sans compromettre la qualité de vie des générations futures.

Consciente des impacts du secteur autoroutier britannique contre le développement durable, les agences chargées de gestion des autoroutes ont pris l'engagement de définir leurs responsabilités sociales. C'est ainsi le premier rapport Social Responsibility a été publié. Ce rapport a mis l'accent sur l'ensemble des efforts visant à intégrer la durabilité dans tous les aspects de la gestion de l'infrastructure.

Trois (03) thèmes principaux ont été définis comme porteur de la démarche DD de ces agences à savoir la politique, l'exploitation et le savoir faire entreprise comme montre le schéma ci-dessous.

07-08 Sustainability Action Plan Themes



Le travail de réflexion engagé sur ces trois thèmes a permis de définir 39 actions en faveur du développement durable pour la période 07-08.

5. MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE ADM EN MATIERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

5.1. Démarche choisie

Il est proposé d'opter pour la formalisation de toutes les actions menées régulièrement par ADM et qui s'intègrent dans le développement durable.

Afin de ne pas perturber les processus et les procédures de gestion actuels de la société, dictés par le système de management de la qualité, la démarche préconisée consiste à donner corps aux différentes actions menées par d'ADM et qui sortent de la mission principale d'ADM, tout en amorçant une charte qui repose sur des engagements clairement identifiés, avec la définition des indicateurs capables de mesurer les performances économiques sociales et environnementales ainsi que les progrès à accomplir dans chacun de ces domaines.

L'analyse de l'ensemble des plans d'action des différentes directions d'ADM ainsi que la note de cadrage à l'horizon de 2010, a permis de résumer la politique Développement Durable d'ADM en deux (02) composantes à savoir : ***l'environnement, et les territoires et parties intéressées.***

5.2. Enoncé de la charte ADM du Développement Durable

ADM démontre qu'elle adhère aux principes du développement durable par ces pratiques quotidiens et les préoccupations qu'elle a envers ses parties prenantes et la protection de l'environnement. Non seulement ADM travaille-t-elle à construire et exploiter les autoroutes, mais elle prépare aussi le terrain pour l'avenir. En témoigne notamment son plan d'action, dont certaines activités ciblent la protection de l'environnement, la sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociétaux, d'autres en faveur du développement local et

création des synergies avec les territoires, .etc.

De façon générale, ADM vise la pérennité de ses actions, afin que les changements soient durables et bénéficient aux générations futures. En témoigne les engagements pris par ADM dans sa charte du Développement Durable :

Société Nationale des Autoroutes du Maroc s'engage à :

E1. Protéger l'environnement et contribuer à préserver les ressources naturelles et la biodiversité;

E2. Définir et mettre en œuvre des standards environnementaux applicables aux activités de la société.

E3. Favoriser le recyclage, la récupération et l'utilisation des produits écologiques.

P1. Contribuer au développement local des territoires traversés.

P2. Sensibiliser les usagers et les riverains aux enjeux environnementaux et sociétaux.

P3. Multiplier les actions de sponsoring envers la société civile et partie prenante de l'autoroute

5.3. Définition d'un cadre d'action de la charte ADM du Développement Durable

La charte fixe les grands engagements d'ADM en matière du Développement Durable. Elle constitue un cadre pour les actions à réaliser. L'implémentation de cette charte nécessitera:

- Elaboration d'un plan d'actions annuel Développement Durable (PADD) en concertation avec les différentes directions qui déclineront pour chaque engagement de la charte, les actions à mettre en œuvre.
- Suivi de la réalisation du PADD via des indicateurs annuels/ semestriels.
- Evaluation annuelle de la charte DD lors d'une revue de direction qui enregistrera l'avancement des réalisations et examinera les propositions d'amélioration. La charte s'inscrira ainsi dans une démarche d'amélioration continue
- Communication dans le rapport d'activité annuel sur les actions phares d'ADM en Développement Durable

6. COMMUNICATION SUR ACTIONS PHARES 2009

6.1. Programme Eco-écoles

En partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour l'environnement ADM a entrepris un programme de sensibilisation à l'environnement des jeunes des écoles situés à proximité des emprises routières des zones traversées.

Le programme « Eco- Ecoles » a pour objectif l'information, la sensibilisation et l'éducation des jeunes dans le domaine de la protection de l'environnement et la formation des enseignants à des pratiques pédagogiques innovatrices.

L'objectif du programme est aussi d'apprendre aux élèves à intégrer l'autoroute dans leur environnement proche et à maîtriser les principes de sécurité en liaison avec la circulation autoroutière.

Dans ce cadre ADM soutient les établissements scolaires concernés par des travaux d'aménagement ou des équipements scolaires.

Pour les écoles rurales limitrophes au réseau autoroutier en service :

- Distribution de livrets sur la sécurité sur autoroute pour les écoliers (5000 unités pour une première campagne)
- Distribution de matériel informatique usagé.
- Organisation d'un concours de dessin auprès de 30 écoles pour un effectif participant de 1000 élèves.

Pour les écoles rurales limitrophes au réseau autoroutier en construction :

- Recensement de 90 écoles comme premier programme de réhabilitation et de rénovation des locaux des écoles.
- Réalisation d'étude technique de réhabilitation sur les écoles limitrophes pour un montant de 150 KDH par axe.
- Démarrage des travaux de réhabilitation sur une quarantaine d'écoles sur les axes autoroutiers Tétouan – Fnideq, Tanger – Port Oued R'mel et Oujda – Taourirt et Chichaoua – Agadir.
Le montant des travaux s'élève à 16 MDH pour une première tranche d'intervention qui sera suivie d'autres.

6.2. Programme de régénération des arganiers

D'une longueur d'environ 230km reliant Marrakech et Agadir, la construction de l'autoroute du Sud au centre de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie, illustre un champ réel de la gestion responsable de l'environnement .

Les forêts d'arganiers constituent non seulement un milieu d'une extrême **fragilité écologique** mais elles jouent également un rôle social, profondément implanté dans la vie quotidienne des populations locales par l'exercice des droits d'usage étendus

Devant une telle spécificité de la zone du projet, et dans le souci de construire une autoroute sans de grands déséquilibres environnementaux, ADM s'est imposée de réduire toutes formes d'impact au delà même des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement.

Pour ce projet ADM a développé des initiatives participatives avec les Eaux et Forêts pour la préservation et le développement de l'espèce *Argania spinosa* et assurer une continuité du couvert végétal de la zone traversée.

Identification d'un tracé réduisant les impacts

Les Eaux et Forêts ont été associés à l'étude du tracé autoroutier traversant la réserve « RBA » pour examiner conjointement les solutions permettant de réduire l'impact sur la ressource. Le tracé autoroutier choisi a contourné les zones A et B de la réserve RBA. Les emprises ont été réduites afin de limiter les déboisements d'Arganier.

Reboisement systématique

Concrétisant sa volonté pour la protection et la préservation de l'arganier, ADM finance dans le cadre de conventions relatives à la réalisation des travaux de reboisement de compensation. la plantation des Arganiers sur une surface deux fois supérieure à celle touchée par le projet. La surface à reboiser est d'environ 920 ha soit 184 000 arbres d'arganier à planter pendant la période 2008 - 2011. Le montant global des travaux est estimé à dix (10) millions de dirhams.

A l'année 2009, 300 HA ont été plantés et 300 autres ont été préparés (ouverture des trous) pour un coût total de 3.200 KDH HT.

Itinéraire technique performant

Vu les difficultés de régénération des arganiers, ADM a adopté volontairement un itinéraire technique

performant à même de garantir la réussite de l'opération. En effet, outre la plantation des arganiers, ces opérations incluent une période d'entretien de 2 ans durant laquelle sont effectuées des interventions d'arrosage à des intervalles réguliers, des opérations de regarnis et de remplacement des sujets morts,...etc.

En plus une clôture est mise en place au niveau de chaque périmètre pour assurer une mise en défens efficace.

6.3. Contributions marquantes ADM dans les volets artistiques et culturelles

Site archéologique de Moulay Idriss

Lors des travaux de construction de l'autoroute Fès – Oujda, les fouilles engagées par une équipe d'archéologues de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (INSAP) ont découvert une ancienne ville à la sortie de Fès abritant une mosquée de 400 m², des habitations datant de la période médiévale où l'on a trouvé des pièces de monnaie remontant au XI^e siècle.

Le programme de sauvetage incluant la réalisation des fouilles et la construction d'un rayonnage métallique pour stockage du matériel des fouilles, a été financé en totalité par ADM. Le coût de l'opération s'élève à 2300 KDH.

Dans le cadre de ce partenariat, un espace didactique est en cours de construction au niveau de l'aire de service sise au PK18 pour être ouverte en 2010 avec la mise en service de l'autoroute Fès – Oujda.. Cet espace servira à l'exposition des résultats des fouilles découvertes au niveau du site de Moulay Idriss

Construction des œuvres d'art

Dans le cadre du prix ADM pour les arts plastiques, cette année (2009) deux propositions de statues réalisées par les artistes Mohammed Melehi et Ikram Kabbaj, ont été retenues pour être érigées, respectivement, au niveau de l'échangeur de Salé sur l'autoroute Rabat-Tanger, pour la première, et de l'autoroute Casablanca-Berrechid, au niveau de la sortie de l'aéroport Mohammed V pour la seconde.

6.4. Etudes environnementales menées par ADM

Définition des installations types de traitement des rejets au niveau des aires de service

Dans le cadre de ces actions pour la protection de l'environnement, ADM a lancé une étude pour la définition des installations types de traitement des rejets des eaux usées au niveau des aires de service sur le réseau autoroutier.

Cette étude consiste dans un premier temps à diagnostiquer le fonctionnement des installations actuelles de traitement des rejets au niveau des aires de service opérationnelles et à qualifier leur nature. Dans une deuxième étape, elle permettra de définir des installations types à prévoir au niveau des aires de service projetées ainsi que la consistance des travaux pour pallier les éventuelles insuffisances qui seraient relevées au niveau des aires déjà opérationnelles.

Le coût de l'étude s'élève à presque 600 KDH HT.

Etude de faisabilité des projets susceptible de se qualifier pour un financement Mécanisme de Développement Propre (MDP)

Afin de contribuer à l'effort national de réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES), de production d'électricité propre et d'efficacité énergétique, ADM a lancé une étude de la faisabilité de projets susceptibles de se qualifier pour un financement Mécanisme de Développement Propre (MDP). Ce mécanisme a été instauré par le Protocole de Kyoto (PK) en vue d'aider les pays développés signataires à respecter leur engagement de réduction des (GES) et de promouvoir au même temps, le développement de projets propres dans les pays en voie de développement.

L'étude comporte deux phases : i) Identification des projets susceptibles de se qualifier pour un financement MDP ; ii) Etude de faisabilité MDP du projet le plus prometteur identifié.

Le coût de l'étude s'élève à presque 200 KDH HT.